PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Codes à reporter en page 1
(rubrique "représentants légaux")

Code	Libellé
	AGRICULTEURS EXPLOITANTS
10	Agriculteurs exploitants
	ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
	CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
	EMPLOYES
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
	OUVRIERS
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
	RETRAITES
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2021-2022

Classe : **Régime :** ☐ **EXTERNE**

Les champs suivis d'un astérisque (*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche ☐ **DEMI-PENSIONNAIRE**

☐ **INTERNE**

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : …… **Sexe :** F ☐ M ☐

Nom d'usage * : …… **Né(e) le * :**

Prénoms : ……

Commune de naissance …… **Département de naissance * :**

Pays de naissance : …… **Nationalité :**

L'élève habite chez : ……..

Possède sa propre adresse : ……

@ Courriel : …… ☎ mobile : ……

Nom de famille : nom de naissance, obligatoire *Nom d'usage :* uniquement pour le nom d'époux/épouse *Prénoms :* dans l'ordre de l'état civil *Né(e) le :* sous la forme JJ/MM/AAAA .*Département de naissance :* code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France. *L'élève habite chez :* n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément. L'élève *possède sa propre adresse :* dans ce cas uniquement, remplir les champs *adresse*, *code postal*, *commune* et *pays*.

REPRESENTANT LEGAL 1 * A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : …… **Civilité :** Mme ☐ M. ☐

Nom de famille : …… **Nom d'usage :.**

Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle : …….. (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 4)

Adresse : .....

Code postal : ..... **Commune : .....**

Pays : ..... **@ Courriel :**

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : ☐

☎ domicile : …… **☎ travail : ……**

☎ mobile : **J'accepte de recevoir des SMS :** ☐

Le *représentant légal* détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève. Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).

REPRESENTANT LEGAL 2 * A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : …… **Civilité :** Mme ☐ M. ☐

Nom de famille : ..... …… **Nom d'usage :**

Prénom : ……

Profession ou catégorie socio-professionnelle : …….. (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 4)

Adresse : ……

Code postal : …… **Commune : .....**

Pays : ..... **@ Courriel :**

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : ☐

☎ domicile : **☎ travail :**

☎ mobile : **J'accepte de recevoir des SMS :** ☐

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ELEVE * A contacter en priorité : (Si autre que représentants 1 et 2 ci-dessus)

Lien avec l'élève * : …… Civilité : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille : …… Nom d'usage : ……. Prénom : ……

Adresse : ……

……

……

Code postal : …….. Commune : ……..

Pays : ..... @ Courriel : ……

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves : ☐

☎ **domicile : …… ☎ travail : ……**

☎ **mobile : …… J'accepte de recevoir des SMS :** ☐

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire. Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).

AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille : Nom d'usage : ……. Prénom :

☎ **domicile : ☎ mobile :**

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).

SUIVI EDUCATIF

L'élève a-t-il un suivi éducatif ? OUI * ☐ NON ☐

***Si OUI : veuillez nous indiquer les coordonnées de l'éducateur Civilité :** Mme ☐ M. ☐

Nom de famille : …… Nom d'usage : ……. Prénom : ……..

Adresse : ……

……

……

Code postal : …….. Commune : ……..

Pays : ..... @ Courriel : ……

☎ **domicile : …… ☎ travail : ……....**

☎ **mobile : …… J'accepte de recevoir des SMS :** ☐

RESPONSABLE FINANCIER

Qui paie les frais de scolarité et perçoit les aides ? *

Responsable légal 1 ☐ **Responsable légal 2** ☐ **Autre personne ayant la charge effective de l'élève** ☐

***Attention, une seule personne est concernée, veuillez ne cocher qu'une seule case.**
NB : Il est à noter que le RIB à fournir devra être au nom de la personne concernée.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : …... /…… /…… Signature :

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information des familles

A quoi sert cette fiche ?

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement pour gérer la scolarité de votre enfant (inscription, changement d'établissement, affectation, inscription aux examens, etc.) et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence. Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement intervenant en cours d'année.

Qu'est-ce que l'application Siècle ?

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans **Siècle** (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements) dont la finalité principale est la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants scolarisés dans les collèges, les lycées ou les établissements régionaux d'enseignement adapté. Ce traitement a également une finalité de pilotage aux niveaux national et académique.

Siècle constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD). Le ministère s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que du RGPD.

Outre les données collectées au moyen de cette fiche, l'établissement peut saisir dans Siècle des données relatives aux bourses, à la vie scolaire, aux évaluations, à l'orientation et à la gestion financière de votre enfant.

Sont destinataires de ces données : • **Au niveau de l'établissement** : le chef d'établissement et son adjoint, les agents administratifs habilités chargés de la gestion des dossiers, les conseillers principaux d'éducation, les assistants d'éducation, les enseignants et les psychologues de l'éducation nationale ; dans le cadre des élections des parents d'élèves, les représentants des associations de parents d'élèves sont destinataires des nom, prénom et sexe des élèves et des apprentis ainsi que des données d'identification et de l'adresse de leurs responsables lorsque ces derniers y consentent.

• **Au niveau départemental** : le directeur académique des services de l'éducation nationale et les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation.

• **Au niveau académique** : les agents habilités des services de gestion, des services académiques d'information et d'orientation, des services statistiques académiques et des services académiques des bourses et les agents habilités de la mission de lutte contre le décrochage scolaire.

• **Dans les centres d'information et d'orientation** : les directeurs des centres d'information et d'orientation du ressort des établissements, les psychologues de l'éducation nationale et les personnels administratifs habilités par les directeurs des centres d'information et d'orientation.

• **Au sein des collectivités territoriales** :

- dans le cadre du contrôle de l'obligation scolaire, les maires des communes de résidence des élèves et des apprentis sont destinataires des nom, prénom, sexe et date de naissance des élèves et des apprentis ;
- dans le cadre de conventions de partenariat relatives à l'octroi d'aide à la restauration, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom et prénom des élèves, apprentis et étudiants ainsi que des nom, prénom et adresse de leurs responsables ;
- dans le cadre de l'attribution d'une aide à la scolarité, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève, des informations relatives aux aides financières ainsi que des nom, prénom, adresse, profession et revenus de leurs responsables ainsi que du quotient familial ;
- dans le cadre de l'attribution d'une bourse, les agents habilités de la collectivité locale sont destinataires des informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève et montant de la bourse ainsi que des nom, prénom, adresse, profession, informations bancaires et nombre d'enfants à charge des représentants légaux. L'ensemble des informations recueillies sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans l'établissement.

Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition définis par les articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces démarches peuvent être effectuées, soit par courriel ou courrier auprès du chef d'établissement, soit auprès du délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse, grâce à l'un des moyens ci-dessous :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD
- ou par courrier adressé au : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
  À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
  110, rue de Grenelle
  75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir adressé une réclamation au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.